

le Mag



Dossier Économie

Le développement économique : une compétence obligatoire de la CAB.
Mais concrètement, ça donne quoi ?

p 4, 5 & 6

La Dordogne qui nous relie

Un projet de territoire pour préparer l'avenir du Bergeracois

p2

Jeunesse

Toutifaut : les travaux de l'Accueil de Loisirs

p3

Inauguration de l'Espace étincelle

Retour sur la journée du 17 octobre

p7

Centre Culturel Michel Manet

La suite de la saison 25-26

p8

Édito

Bergerac et son agglomération ont engagé une dynamique nouvelle, fondée sur l'innovation, l'attractivité et la confiance dans nos atouts. Ce numéro en témoigne pleinement.

Nous avons choisi de consacrer un dossier spécial au développement économique, un enjeu central pour l'avenir de nos communes, de nos entreprises et de nos habitants. L'étude lancée sur la reconversion du site de l'Escat ouvre une perspective inédite : transformer une friche militaire en un pôle d'activités, d'emplois capable de redessiner durablement notre paysage économique.

Dans le même esprit, le programme Territoires d'Industrie continue de renforcer nos filières et de soutenir les entreprises locales.

Aux côtés de Bergerac Entreprendre, nous accompagnons chaque jour créateurs, artisans, commerçants et industriels. Vous découvrirez

également dans ce numéro une synthèse des aides directes versées aux entreprises : un engagement concret de l'Agglomération pour soutenir la croissance, l'emploi et les transitions indispensables.

Notre volonté d'innovation se traduit aussi à travers des projets audacieux, comme le développement de la filière venaison, véritable opportunité de structuration économique, agricole et gastronomique pour notre territoire.

La fin d'année a également été marquée par l'inauguration de l'espace Étincelle, un moment fort qui symbolise le renouveau bergeracois. Ce lieu moderne, ouvert, dédié à la culture et à l'accueil des entreprises, incarne l'esprit de transformation qui anime aujourd'hui notre agglomération. Son succès populaire montre que Bergerac croit en son avenir.

Enfin, ce numéro vous présente les grandes lignes de notre Projet de Territoire, une feuille de route ambitieuse qui anticipe les besoins et les projets des quinze prochaines années. Mobilités, habitat, transitions écologiques, économie,

services publics : nous dessinons ensemble un cap clair, réaliste et partagé pour faire de notre agglomération un territoire plus attractif, plus solidaire et plus durable.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux – élus, agents, partenaires, acteurs économiques, associatifs et culturels – qui participent chaque jour à cette dynamique collective.

Plus que jamais, nous faisons le choix d'un territoire qui avance, qui innove et qui prépare l'avenir.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente année 2026.

Frédéric DELMARÈS

Président de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise
Maire de Creyssac



La Dordogne qui nous relie : un projet de territoire pour préparer l'avenir du Bergeracois

Le Conseil communautaire du 3 novembre dernier a voté à une très large majorité le projet de territoire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise, véritable feuille de route partagée pour les 10 à 15 prochaines années. Quel est l'objectif de ce document ? Il consiste à préparer collectivement un avenir durable, solidaire et attractif pour les 38 communes et leurs 62 000 habitants. Il n'est pas figé, c'est un document vivant, qui pourra être amendé car les réalités d'aujourd'hui ne seront pas forcément celles de demain.

Une vision collective

Une centaine d'acteurs locaux – élus, associations, entreprises, partenaires institutionnels – a participé à la construction du projet de territoire. Il est donc né d'une large concertation. Il reflète une conviction forte : l'avenir du Bergeracois doit s'écrire avec et pour ses habitants.

Trois grandes orientations

Le projet s'articule autour de trois priorités :

- Allier transition écologique et dynamisme économique : gestion durable de l'eau, développement des mobilités douces, soutien aux savoir-faire locaux et à l'agriculture.
- Conforter la qualité de vie et la cohésion sociale : lutte contre les inégalités, soutien aux familles et aux jeunes, accès renforcé à la santé, au sport et à la culture.
- Renforcer l'attractivité et le rayonnement du Bergeracois : tourisme durable, valorisation du patrimoine, accompagnement des entreprises et structuration d'événements culturels d'ampleur.

Des projets concrets

Derrière ces orientations, ce sont 37 actions phares qui verront le jour : création d'une nouvelle médiathèque, aménagement du site économique de l'ESCAT, modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement, ouverture d'une auberge de jeunesse, poursuite de la Véloroute Voie Verte, ou encore la future Rivière Nature d'Eau Vive, véritable projet emblématique autour de la Dordogne.

Un projet pour tous et réalisable

Ce projet de territoire n'est pas seulement un document stratégique : c'est une ambition collective qui guidera les choix de la CAB et renforcera les liens entre les communes. Il marque une étape importante dans la construction d'un territoire plus résilient, solidaire et accueillant. Ce projet se veut également réaliste puisqu'il a fait l'objet d'une mise en adéquation avec les capacités budgétaires de la CAB. •

Vous pouvez consulter le projet de territoire à cette adresse : www.la-cab.fr/projet-de-territoire/

Jumelage avec la ville de Zhenjiang en Chine



Le 24 mai 2018, la CAB signait une convention de jumelage avec la ville **Zhenjiang** forte de 3 millions d'habitants située dans la grande banlieue de Shangaï dans le Delta du fleuve Yang Tsé. Zhenjiang est réputée en Chine pour sa gastronomie avec notamment son vinaigre noir, condiment emblématique de la cuisine chinoise. Mais c'est un vinaigre bien différent du nôtre puisqu'élaboré à partir de riz gluant fermenté. L'autre particularité de cette ville est son unicité, l'une des plus prestigieuses et plus anciennes de Chine surnommée le « Cambridge de l'Est ». On y recense plus de 50 000 étudiants sur 6 campus. De quoi imaginer des échanges entre collégiens et lycéens futurs étudiants !

Mais un jumelage, pour quoi faire ?

Un peu d'histoire : le concept de jumelage naît au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, pour favoriser la réconciliation franco-allemande et comme instrument de paix et de compréhension entre les peuples. Au fil du temps, les jumelages ont évolué.

A partir des années 80, dans le cadre de la coopération décentralisée, les communes concluent des jumelages en Europe et dans le reste du monde. Ces accords touchent divers domaines tels que l'éducation, la culture, l'économie ou encore l'action sociale et visent l'échange de bonnes pratiques. Ils permettent ainsi de sensibiliser et d'ouvrir la population au reste du monde, d'encourager les habitants à une réflexion et à une confrontation d'idées sur les grands enjeux de notre époque, de faire découvrir de nouvelles cultures...

Dans le cadre de relations amicales entre nos deux collectivités, une délégation de Zhenjiang a été accueillie à la CAB le mercredi 19 novembre dernier. Plusieurs visites de nos structures ont ainsi été effectuées : l'Aqualud, la crèche des Cabrioles, le Quai Cyrano, l'Espace Étincelle. Ils ont été très étonnés par certains de nos services en particulier la crèche car en Chine, les enfants de moins de trois ans sont gardés par leurs grands-parents. Le petit moment à la Micro-folie, notre espace numérique permettant de découvrir les collections de nos musées nationaux, a été très apprécié par la délégation.

Pour rappel, en juin 2020, la ville de Zhenjiang avait envoyé gratuitement à la CAB au moment du Covid, 10 000 masques. Un acte concret de la relation amicale entre nos deux collectivités. •



• L'actu du territoire

Monbazillac : la bibliothèque est informatisée

La bibliothèque de Monbazillac est désormais informatisée depuis le mois de septembre et ses usagers bénéficient des mêmes services que dans les autres bibliothèques : réservations, accès au compte lecteur en ligne, navette hebdomadaire, prêt et retour de documents dans la bibliothèque de leur choix, tarif unique de 7 € pour les adultes et gratuité pour les moins de 18 ans.

Les horaires d'ouverture restent inchangés : de 16h à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis pendant la période scolaire / fermée pendant les vacances. Dans le cadre de notre programmation culturelle et du cycle "Les p'tits contes", le spectacle "Sorcières, loups et autres créatures" de la compagnie Chuchoconto a été proposé aux enfants de l'école le vendredi 28 novembre.

Le saviez-vous ? vous trouverez forcément une bibliothèque de la CAB à moins de 15km de votre domicile. Plus d'infos sur www.la-cab.fr et suivez toute l'actu des bibliothèques sur le Facebook du réseau. www.facebook.com/reseau.des.bibliothequesCAB.



Lamonzie-Saint-Martin : Étranges lectures

Depuis plus de vingt ans, « Etranges Lectures » nous invite au voyage en proposant la découverte de littératures étrangères, à travers des séances de lectures publiques confiées à des comédiens professionnels. Cette manifestation est proposée par le Conseil départemental de la Dordogne, la Médiathèque de Périgueux et le Réseau des bibliothèques de la CAB.

Cette année, c'est la Suède qui était à l'honneur. Ainsi, le jeudi 20 novembre dernier, la médiathèque de Lamonzie-Saint-Martin accueillait la lecture d'automne et une découverte de la Suède à travers des extraits du roman « *De pain et de lait* » de Karolina Ramqvist, extraits lus par la comédienne Léa Chanceaulme. L'autrice, présente ce soir-là a pu évoquer son livre devant un public enthousiaste, accompagnée par Véronique Durand, modératrice, et par l'interprète Catherine Estinès. La soirée s'est achevée autour d'un buffet aux couleurs du pays préparé par les bibliothécaires. Les réalisations des enfants ayant participé aux deux derniers ateliers Bricolages organisés à la médiathèque sur le thème de la Suède ont permis une jolie décoration de la salle.

Rendez-vous l'année prochaine pour découvrir d'autres contrées. •



Accueil de loisirs de Toutifaut : les travaux se poursuivent

Les travaux de modernisation et d'extension de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Toutifaut à Bergerac avancent à un rythme soutenu. Ce projet structurant porté par la Communauté d'Agglomération Bergeracoise permettra, à terme, d'accueillir 202 enfants dans des espaces plus modernes, adaptés et pensés pour leur bien-être.

L'opération prévoit l'édification de deux bâtiments d'environ 400 m² chacun, dédiés respectivement aux enfants de 3 à 6 ans et de 7 à 12 ans.

Actuellement, les équipes réalisent les fondations du bâtiment destiné aux enfants de moins de 6 ans tandis que le terrassement du bâtiment pour les plus de 6 ans se poursuit : dernièrement, les dalles des deux bâtiments ont été coulées.

Ces avancées permettent d'enclencher, dès à présent, la construction des superstructures.

La troisième phase du projet porte sur la rénovation du réfectoire et la requalification de la maison en pierre existante. Une étude de faisabilité est en cours afin de définir les futurs usages et de préciser le phasage des travaux.

L'ensemble des aménagements devrait être livré en novembre 2026, offrant ainsi un site totalement repensé et fonctionnel pour accueillir les enfants du territoire dans les meilleures conditions. •



Une nouvelle crèche à Lamonzie-Saint-Martin



La Communauté d'Agglomération Bergeracoise poursuit son engagement en faveur des familles et de la petite enfance avec la livraison de la nouvelle crèche de Lamonzie-Saint-Martin.

Cet équipement moderne et accueillant permettra de répondre aux besoins croissants d'accueil des tout-petits sur le territoire, en offrant des espaces adaptés, confortables et sécurisés.

Conçue dans une démarche de qualité environnementale, la crèche favorise à la fois le bien-être des enfants, le travail des équipes éducatives et la séridité des parents.

Nos tout-petits profiteront des repas bio préparés par le cuisinier de la cantine de l'école de Lamonzie à proximité immédiate de la crèche. •



C'est quoi son nom ?

Elle s'appelle **les Martins-Pêcheurs** !

Trois raisons ont motivé le choix :

- faire référence au nom de la commune
- le martin-pêcheur est un oiseau d'eau douce et Lamonzie-Saint-Martin est au bord de la Dordogne
- cette crèche dans sa conception répond aux normes pour la santé environnementale et un martin-pêcheur n'évolue que dans des milieux très peu pollués..

• Dossier : Économie

Territoire en mouvement, la CAB poursuit sa dynamique économique en accompagnant les entreprises, les talents et les projets innovants. La CAB parie sur l'attractivité, la mise à disposition de foncier, la formation et l'emploi pour préparer l'économie de demain, aider les entreprises à faire face aux nombreuses transitions que la période exige.

Ce dossier vous invite à découvrir les initiatives et les perspectives qui façonnent l'avenir économique de notre agglomération.

Territoires d'Industrie : un levier majeur pour l'industrie bergeracoise

Relocaliser, innover et renforcer l'emploi industriel : tels sont les objectifs du programme national Territoires d'Industrie, dont le Grand Bergeracois fait partie depuis 2023 aux côtés du Grand Périgueux. Ce dispositif, initié par l'État en 2018 et reconduit jusqu'en 2027, accompagne 183 territoires en France à forte identité industrielle dans leur stratégie de reconquête économique.

Un programme national au service des territoires

L'industrie reste un puissant moteur de cohésion sociale et territoriale, telle est la conviction sur laquelle s'appuie le programme Territoires d'Industrie. Chaque emploi industriel génère en moyenne 1,5 emploi indirect et 3 emplois induits dans le reste de l'économie.

L'ambition du programme est claire : donner aux territoires les plus industriels « carte blanche » pour bâtir une stratégie adaptée à leurs besoins en matière de compétences, foncier économique, infrastructures, innovation et transition écologique.

Un partenariat local fort

Dans le Grand Bergeracois, la démarche réunit plusieurs intercommunalités : la CAB et les trois autres communautés de communes que sont Montaigne-Montravel-Gurson, Portes Sud Périgord et Bastides Dordogne-Périgord.

Le chef de projet Territoires d'Industrie, Olivier MADER, pilote la mise en œuvre du plan d'actions commun au Grand Bergeracois et au Grand Périgueux. Celui-ci repose sur quatre axes structurants :

- Compétences et recrutements, pour répondre aux besoins croissants de main-d'œuvre qualifiée ;
- Innovation, pour accompagner la transformation technologique des entreprises ;
- Foncier, afin de garantir des conditions d'accueil adaptées aux projets industriels ;
- Transition écologique, pour favoriser la décarbonation et la durabilité des sites de production.

Des projets concrets et à court terme

Les projets soutenus doivent être mûrs et réalisables sous trois ans. Ils sont sélectionnés par un comité de pilotage associant élus, industriels, représentants de l'État et de la Région Nouvelle-Aquitaine.

En Bergeracois, Frédéric Delmarès, président de la CAB y représente les élus et Stéphane Binvenu, dirigeant de la Sotech, les industriels.

Les entreprises peuvent mobiliser différents partenaires financiers – ADEME, Banque des Territoires, Caisse des Dépôts, Bpifrance, Action Logement, etc. – pour accélérer la concrétisation de leurs projets.

Un moteur de réindustrialisation durable

Avec Territoires d'Industrie, la CAB affirme sa volonté de renforcer son tissu industriel, d'attirer de nouveaux investissements et de favoriser la montée en compétences locales. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement économique du territoire, tournée vers l'emploi, l'innovation et la durabilité. •



Comité de Pilotage "Territoire d'Industrie" du 19 septembre à Périgueux

Bergerac Entreprendre : Le guichet Unique

Créé en octobre 2023, Bergerac Entreprendre incarne la coopération économique entre les quatre intercommunalités du Grand Bergeracois, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Objectif : unir leurs forces pour mieux accompagner les entreprises et soutenir la création d'activités sur tout le territoire.

Véritable pôle entrepreneurial, Bergerac Entreprendre centralise l'accueil des porteurs de projets et des chefs d'entreprise, facilite leurs démarches, et favorise la mise en réseau des acteurs économiques.

Sous la coordination de Marie L'Hoste, chargée de mission économie et emploi, le dispositif agit sur plusieurs priorités :

- Animer la stratégie territoriale et développer des partenariats entre services économiques, chambres consulaires et acteurs de l'emploi ;
- Accompagner les entreprises, de la création à la transmission, tout en anticipant les besoins en recrutement et en facilitant l'accueil des nouveaux arrivants ;
- Soutenir les collectivités dans leurs projets économiques et la mobilisation des subventions ;
- Valoriser le territoire en participant à des événements régionaux et nationaux.

Avec plus de 60 entreprises accompagnées dès sa première année, Bergerac Entreprendre s'impose comme un levier essentiel du développement économique local. Depuis janvier 2026, le pôle est désormais sur le site de la CAB (Boulevard des Poudriers à Bergerac) pour renforcer encore sa proximité avec les services communautaires. •

Préparer l'avenir de l'ESCAT

Pour rappel, le site de l'Escat est un ancien site de l'armée de terre qui approvisionnait en vêtements et mobiliers différentes unités militaires.



En 2015, la CAB a racheté ce site à l'Etat lui permettant ainsi d'acquérir à proximité immédiate du centre-ville de Bergerac (rue Aristide Briand, en direction de Prigonrieux), en bordure de rivière, un espace à fort potentiel économique sur plus de 20 ha. La CAB y regroupe déjà plusieurs de ses services (légumerie, transports urbains) et héberge une vingtaine d'entreprises. Pour optimiser ce lieu, elle a engagé une réflexion visant à proposer une stratégie d'aménagement du site de l'ESCAT avec un programme opérationnel qui détaillera les actions à engager et leurs principales modalités de mise en œuvre : coûts, procédures d'aménagement, échéancier des actions,

C'est le cabinet *SIAM conseils*, spécialisé dans le management de projets urbains qui mène actuellement cette étude dont l'objectif final est de prévoir l'évolution de ce site stratégique pour le développement économique du territoire. Avec plus de 60.000 m² de surface bâtie, des espaces de voirie importants, un embranchement ferroviaire, des usages actuels multiples et variés et de nombreuses sollicitations, les résultats de cette étude sont très attendus. •

Parole d'élu

“ Le foncier économique est en enjeu majeur pour le développement économique du territoire. En réalisant des zones d'activités ou en préparant l'avenir de l'ESCAT, nous permettons à des entreprises de s'installer et se développer. Nous les accompagnons également dans toutes leurs démarches grâce à la création du guichet unique « Bergerac Entreprendre » en lien avec les chambres consulaires. Le programme « Territoires d'Industrie » permet aussi d'accompagner nos entreprises industrielles dans leurs transitions en leur apportant un soutien ciblé.

Jonathan PRIOLEAUD

Vice-président chargé du développement économique
Maire de Bergerac



Local de Bergerac Entreprendre sur le site de la CAB à Bergerac

La CAB, moteur du développement économique : des aides qui transforment le territoire

Depuis 2020, la CAB a renforcé son rôle d'acteur économique incontournable en soutenant massivement les entreprises locales. Grâce à une politique volontariste d'aides à l'investissement, la CAB a permis à de nombreuses structures — commerces, artisans, TPE/PME industrielles, acteurs de l'ESS... — de se développer, se moderniser ou rebondir après des périodes difficiles.

Un bilan chiffré remarquable (2020-2024)

Voici les impacts directs du dispositif d'aides depuis 2020 :

450 000 € <i>de subventions attribuées</i>	78 <i>dossiers accompagnés</i>	1,1 million d'euros <i>investis par les entreprises</i>	76 <i>embauches réalisées</i>
Un soutien financier concret, agile et accessible, permettant aux entreprises d'investir plus sereinement.	Un volume important d'entreprises suivies, témoignant de la pertinence du dispositif.	Chaque euro de subvention génère un effet levier majeur, stimulant l'économie locale.	Des emplois durables créés sur le territoire, preuve de l'efficacité du soutien public.

Des secteurs diversifiés, une aide ciblée

La CAB a veillé à soutenir l'ensemble du tissu économique, en s'adaptant aux besoins spécifiques de chaque filière.

Répartition des 78 dossiers :

- 11 dossiers pour des TPE/PME industrielles,
- 3 dossiers pour l'Économie Sociale et Solidaire (ESS),
- 23 dossiers pour des commerces alimentaires et de bouche,
- 18 dossiers pour des commerces divers,
- 15 dossiers pour des bars et restaurants,
- 5 dossiers pour le tourisme,
- 3 dossiers pour d'autres artisans.

Cette diversité montre la volonté de la CAB de préserver un tissu économique riche et équilibré, indispensable à la vitalité du Bergeracois.

Parole d'élu

“

Accueillir de nouvelles entreprises, aider au développement des structures existantes, allouer des aides financières ou créer et développer des zones d'activité sont autant d'actions que mène la CAB pour rendre notre territoire attractif et créateur de richesses. Le développement économique, première compétence de l'agglomération, passe aussi par la création de nouvelles formations pour répondre aux besoins en matière de recrutement des entreprises et donner de nouvelles perspectives de carrières aux habitants du Bergeracois. En soutenant des actions comme le forum de l'emploi, le forum des formations post-bac ou des structures comme la Mission Locale notamment, nous permettons à notre jeunesse de construire son avenir ici. Au quotidien, la CAB agit pour notre territoire !

Cyril GOUBIE

Vice-président chargé de l'insertion et emploi
Adjoint à Prigonrieux



Un effet levier fort pour la modernisation et la performance des entreprises

Les aides versées ont permis de :



Diversifier les activités commerciales



Encourager l'innovation dans les TPE et PME



Moderniser des équipements de production



Soutenir la transition numérique et écologique

Les entrepreneurs concernés soulignent régulièrement que ces dispositifs ont constitué un élément déclencheur pour entreprendre des investissements qu'ils n'auraient pas pu mener seuls.

Un territoire plus attractif et résilient

En soutenant massivement les entreprises, la CAB contribue à :



Favoriser une économie locale durable



Stimuler les investissements privés



Créer de nouveaux emplois



Dynamiser les centres-bourgs et les communes rurales

Ce bilan positif reflète une stratégie claire : investir dans les entreprises, c'est investir dans l'avenir du territoire. •

Prix de l'économie Néo Aquitains 2025

La CAB félicite les entreprises du Bergeracois récompensées le mardi 2 décembre dans le cadre des Prix de l'Économie Néo Aquitains qui distinguent les entreprises les plus méritantes de Nouvelle-Aquitaine.

Installée sur la Commune de Lamonzie Saint Martin et dirigée par Noémie GARDES et François LAUBAL, SoGeBois Concept est spécialisée dans les constructions en bois. Cette entreprise a obtenu le prix spécial.

FOSCA Biotech est une start-up dirigée par Alexandre MOTTA. Développant une méthode facilitant la réponse immunitaire, cette jeune entreprise de Mouleydier actuellement incubée par Sarlatech et Unitec a obtenu le prix du public.

Enfin, James de ROANY, dirigeant de Green Gen Technologies a obtenu le prix de la transition pour son entreprise installée à l'ESCAT où elle fabrique des bouteilles et gourdes éco-conçues à base de matières biosourcées ou renouvelables.

Le Eco Défis : Perspectives 2026

Portée par la Chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Aquitaine (CMA) – Dordogne et la Chambre de commerce et d'industrie de la Dordogne (CCI) en partenariat avec Bergerac Entreprendre, la CAB invite les TPE artisans-commerçants du territoire à relever les Eco Défis !

La labellisation Eco défis s'adresse aux artisans et commerçants du territoire qui souhaitent engager des actions concrètes en faveur du développement durable. Pour obtenir le label, chaque entreprise doit relever au moins trois défis parmi différentes thématiques comme la gestion des déchets, les usages de l'eau, l'énergie ou encore la responsabilité sociétale.

Accompagnées par les conseillers de la CMA et CCI, les entreprises bénéficient d'un suivi personnalisé qui leur permet d'identifier leurs bonnes pratiques et de mettre en place de nouvelles actions, mais également des économies ! Ce label, valable trois ans, valorise leur engagement et leur offre une reconnaissance locale. Participer aux Éco-Défis, c'est renforcer son attractivité auprès des consommateurs, améliorer sa visibilité et bénéficier d'une communication portée par les partenaires de l'opération.

Une soirée de remise des prix viendra récompenser ces entreprises labellisées qui recevront à cette occasion un kit de communication pour mettre en avant leur démarche auprès de leurs clients. Les Éco-Défis représentent ainsi une opportunité de progresser, d'être reconnu et de contribuer activement à un avenir plus durable.



• Dossier : Économie

L'économie c'est aussi l'agriculture

L'an dernier, ce sont 1 000 tonnes de déchets de venaison (viande de gibier) qui ont dû être traitées par la société d'équarrissage. Le coût de ce traitement n'est pas anodin pour la fédération de chasse de la Dordogne puisqu'il a atteint 243 000€. De tout temps, le produit de la chasse se partageait entre les chasseurs et les propriétaires terriens. Seulement, la prolifération du gibier et la baisse du nombre de chasseurs (moitié moins en 20 ans) font que les congélateurs saturent. Et que dire de la venaison importée des pays de l'Est et vendue dans nos grandes surfaces.

Aussi, la Fédération des Chasseurs de Dordogne et la CAB ont décidé de réfléchir ensemble à la mise en place d'une filière de valorisation voire la création d'un label "Gibier du Périgord". Les infrastructures existent (Abattoir et légumerie de l'Eschat) pour créer cette filière sécurisée au niveau sanitaire. Des investissements restent nécessaires, un cabinet d'étude y travaille, les premières conclusions viennent d'être rendues début décembre. Il en ressort que quatre centres de collecte sur le département seront nécessaires et que les sociétés de chasse pourraient se regrouper par secteur pour organiser la dite-collecte.

Parce que la venaison est une viande saine, locale et durable, à faible impact carbone, ce dossier innovant devrait avancer dans les mois qui viennent.



Frédéric Delmarès, Président de la CAB & Michel Amblard, Président de la Fédération Départementale Des Chasseurs de la Dordogne



Présentation du rendu de l'étude menée par le cabinet Fructis Conseil le 8 décembre

Tourisme : une fréquentation en légère contraction mais des signaux positifs pour l'avenir

L'été 2025 marque un tournant pour la fréquentation touristique, dans un contexte national et départemental en mutation.

Selon les tendances présentées dans le bilan de saison par l'équipe de Quai Cyrano, la dynamique de fréquentation observée ces dernières années s'est stabilisée, voire légèrement infléchie, en raison de budgets plus contraints se traduisant notamment par des séjours plus courts.

À l'échelle de la France, les vacanciers ont revu leurs habitudes : un quart a réduit la durée de son séjour et un tiers a changé de destination, en privilégiant l'hébergement, le transport et les activités essentielles au détriment d'autres dépenses.

Malgré cela, la France reste privilégiée par plus de 85 % des touristes estivaux, avec une fréquentation internationale en légère hausse.

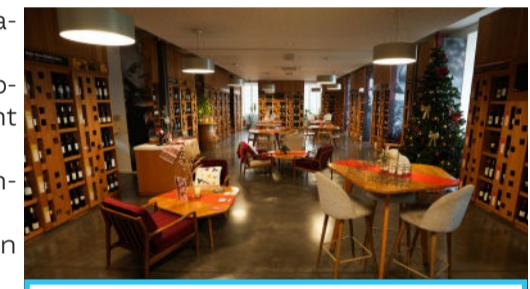
En Dordogne, la saison 2025 confirme un tassement général : -4 % de nuitées françaises et étrangères.

Le Périgord Pourpre, dont le Bergeracois est le cœur, suit cette tendance avec -5,1 % de nuitées, dont -2,6 % pour les clientèles françaises et -8,5 % pour les clientèles étrangères avec toutefois une hausse marquée de la clientèle britannique (+7,29 %), confirmant la reprise d'un marché historique. Cette hausse est d'ailleurs à mettre en lien avec la bonne fréquentation de l'aéroport de Bergerac qui progresse de +2,5 %.

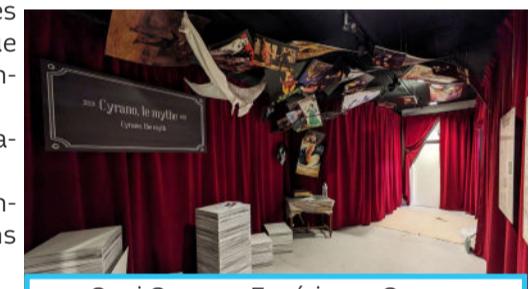
Si la fréquentation accuse une légère baisse, le ressenti des partenaires reste nuancé : 57 % se disent satisfaits ou très satisfaits de la saison, malgré la variabilité selon les secteurs.

Cette saison 2025 confirme surtout un enjeu majeur : accompagner l'évolution des comportements touristiques en renforçant la proximité, l'attractivité hors saison et le retour des clientèles étrangères — autant de pistes déjà engagées dans la stratégie 2026.

A noter une excellente arrière saison avec une clientèle espagnole conséquente. •



Quai Cyrano - Espace Vin



Quai Cyrano - Expérience Cyrano

Présentation de M. Sanvoisin, directeur du Développement Économique de la CAB



Vous venez de prendre la tête du développement économique et territorial de la CAB, pouvez-vous présenter votre parcours ?

J'ai réalisé la majeure partie de mon parcours professionnel au sein de Chambres de Commerce et d'Industrie. D'abord celle de Paris, de 2000 à 2009, où j'avais pour missions d'accompagner des projets de requalifications urbaines et de restructurations de Pôles commerciaux.

Je suis arrivé à la CCI de Dordogne en 2009 pour prendre le poste de responsable de l'antenne de Bergerac. Pendant quatre ans, j'ai accompagné les entreprises du Grand Bergeracois dans la mise en place de leurs projets de développement et j'ai déjà pu travailler avec les collectivités.

En 2013, j'ai pris les fonctions de responsable du service Crédit/ transmission de la CCI et ai été nommé directeur du développement économique de la CCI de Dordogne en 2016. En 2019, il m'a aussi été confié la direction du développement économique de la CCI de Corrèze.

Quels sont les atouts de l'économie bergeracoise ?

La présence d'un aéroport international, combiné aux liaisons routières et ferroviaires vers Bordeaux et la région, facilite les échanges économiques, l'accueil d'entreprises et le développement touristique. Bergerac bénéficie donc d'une

position stratégique.

Agriculture, viticulture, industrie, tourisme, commerce et services cohabitent et se complètent, avec un tissu dense de TPE et PME fortement ancrées sur le territoire qui contribue à la stabilité de l'emploi et à la vitalité économique du territoire grâce à une main d'œuvre qualifiée et des savoir-faire techniques reconnus. La reconversion industrielle en cours renforce l'emploi, la sous-traitance locale et l'attractivité économique.

De plus, l'agglomération dispose d'une offre foncière et immobilière attractive, avec des zones d'activités accessibles et des coûts compétitifs par rapport aux grandes métropoles.

Comment envisagez-vous votre mission ?

Je vois le rôle du directeur de l'économie comme celui qui pilote la stratégie économique de la Communauté d'Agglomération et conseille les élus sur les grandes orientations.

Il soutient le développement des entreprises, l'innovation, valorise le territoire pour attirer investisseurs et talents, et accompagne les projets structurants comme les zones d'activités ou la reconversion de friches.

Au quotidien, il coordonne les équipes, veille à l'emploi local et anime les partenariats avec les acteurs publics et privés, créant un écosystème économique dynamique et résilient. En somme, il conjugue vision stratégique et action concrète pour renforcer l'attractivité et la vitalité du territoire. •

La tribune des élus

Aucune tribune reçue à la date de dépôt.

Francis BLONDIN, Julie TEJERIZO

• Inauguration de l'espace Étincelle

L'Espace Étincelle : un nouveau symbole de l'ambition bergeracoise

L'inauguration de l'Espace Étincelle a réuni, le 17 octobre dernier, plus de 700 personnes venues saluer la concrétisation d'un projet structurant pour le territoire. Aux côtés de Frédéric DELMARÈS, président de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise, étaient présents les représentants des institutions ayant contribué au financement de ce projet avec pour l'Etat, Marie AUBERT, Préfète de la Dordogne, pour la Région Nouvelle-Aquitaine, son Président Alain ROUSSET, pour le Département de la Dordogne, Germinal PEIRO ainsi qu'Elodie GALKO, Directrice générale de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et Jonathan PRIOLEAUD, Maire de Bergerac.

Cette mobilisation institutionnelle forte démontre l'importance de ce projet porté par la CAB et soutenu par les 38 communes de l'agglomération, mais aussi par les trois communautés de communes de la Délégation du Grand Bergeracois.

Pensé comme un équipement polyvalent et ouvert à tous, l'Espace Étincelle est d'abord un nouveau lieu de culture, capable d'accueillir artistes, compagnies et créations contemporaines dans des conditions optimales. Avec sa configuration modulable, il se positionne également comme un atout majeur pour le tourisme d'affaires, en offrant un site moderne dédié aux séminaires et rencontres professionnelles.

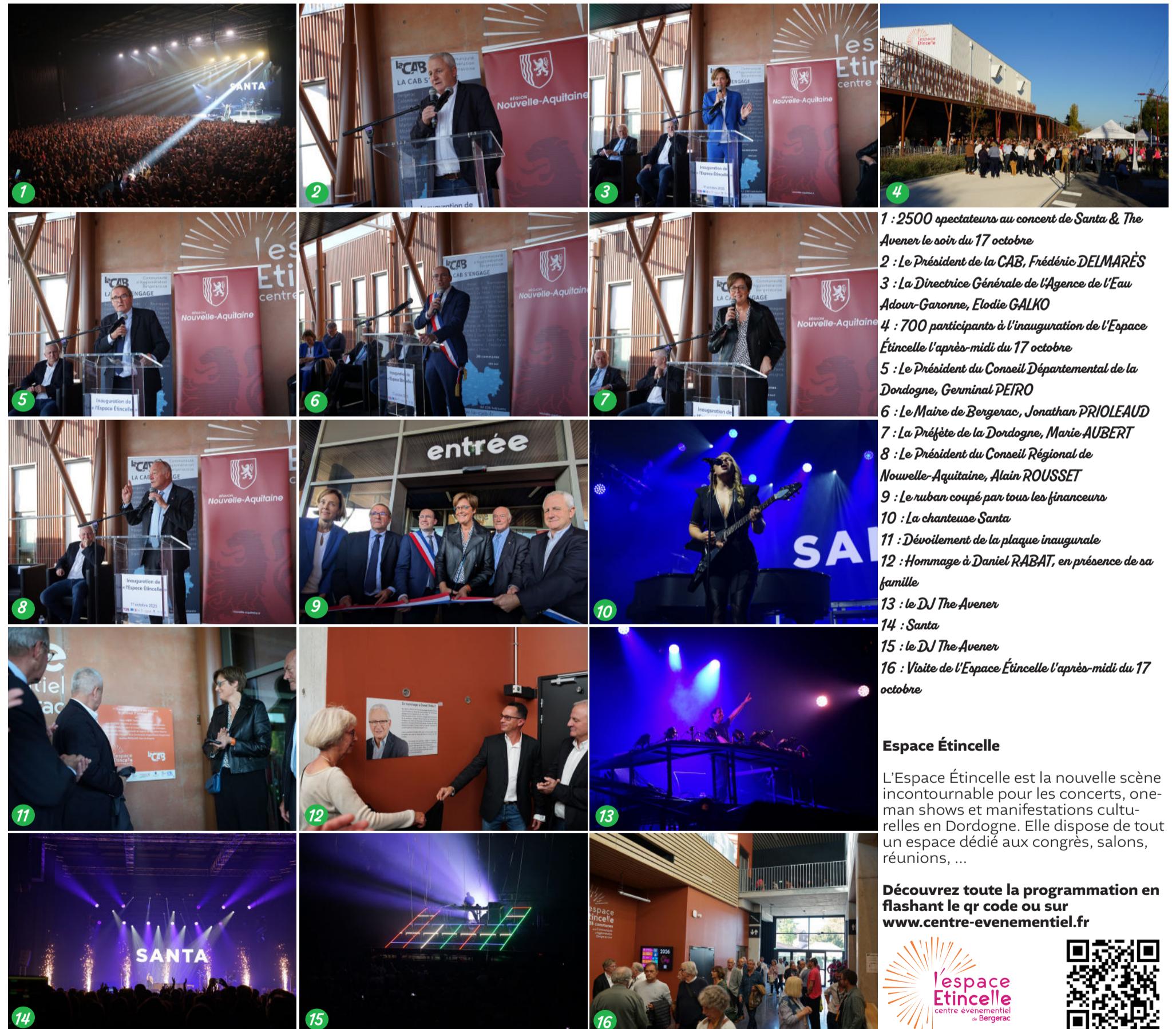
Ce projet traduit la volonté de la CAB de renforcer l'attractivité du Bergeracois et d'affirmer une nouvelle dynamique territoriale. Réalisé en marché global de performance, le chantier a mobilisé des entreprises locales dont le savoir-faire a été particulièrement valorisé, notamment dans le cadre des travaux de désimperméabilisation du parking.

Un espace de l'équipement porte désormais le nom de Daniel Rabat qui fut maire de Saussignac et vice-président de la CAB en charge des grands projets. Très investi dans la conception de l'Étincelle, il n'a malheureusement pas pu voir l'achèvement de ce projet qui lui tenait à cœur, ayant disparu en juillet 2024.

Cet hommage rappelle que l'Espace Étincelle est aussi l'histoire d'un engagement humain et collectif.

Avec ce nouvel équipement, la Communauté d'Agglomération Bergeracoise franchit une étape décisive dans son développement culturel, économique et touristique, et confirme la vitalité d'un territoire tourné vers l'avenir.

Les concerts de SANTA et THE AVENER ont permis d'achever cette soirée inaugurale de façon magistrale devant un public enthousiaste.



1 : 2500 spectateurs au concert de Santa & The Avener le soir du 17 octobre

2 : Le Président de la CAB, Frédéric DELMARÈS

3 : La Directrice Générale de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, Elodie GALKO

4 : 700 participants à l'inauguration de l'Espace Étincelle l'après-midi du 17 octobre

5 : Le Président du Conseil Départemental de la Dordogne, Germinal PETRO

6 : Le Maire de Bergerac, Jonathan PRIOLEAUD

7 : La Préfète de la Dordogne, Marie AUBERT

8 : Le Président du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, Alain ROUSSET

9 : Le ruban coupé par tous les financeurs

10 : La chanteuse Santa

11 : Dévoilement de la plaque inaugurale

12 : Hommage à Daniel RABAT, en présence de sa famille

13 : le DJ The Avener

14 : Santa

15 : le DJ The Avener

16 : Visite de l'Espace Étincelle l'après-midi du 17 octobre

Espace Étincelle

L'Espace Étincelle est la nouvelle scène incontournable pour les concerts, one-man shows et manifestations culturelles en Dordogne. Elle dispose de tout un espace dédié aux congrès, salons, réunions, ...

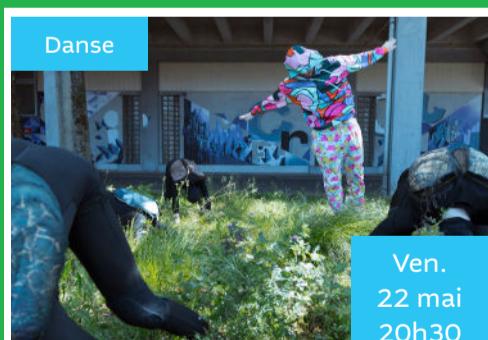
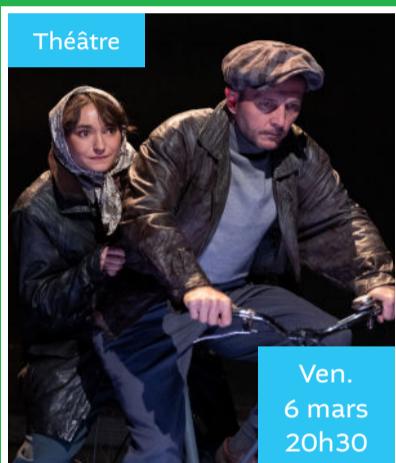
Découvrez toute la programmation en flashant le qr code ou sur www.centre-evenementiel.fr



• En 2026 Centre Culturel Michel Manet & Auditorium – Espace François Mitterrand



Concert du Nouvel An (Tout public)
L'Union Musicale Bergeracoise vous invite à savourer un concert gourmand !



Accueil & billetterie : 05 53 57 71 51 / billetterie.centre.culturel@la-cab.fr

Centre Culturel Michel Manet : 22, Place Gambetta - 24100 Bergerac
Auditorium Espace François Mitterrand : 23, bvd Henri Sicard - 24100 Bergerac
Infos, réservations : www.la-cab.fr